



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/EM.31/1
16 octobre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce des biens et services,
et des produits de base

Réunion d'experts sur la participation des pays en
développement aux secteurs nouveaux et dynamiques
du commerce mondial: le secteur énergétique

Genève, 29 novembre-1^{er} décembre 2006

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ*

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial: le secteur énergétique.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

* Le présent document a été soumis à la date susmentionnée en raison de retards survenus dans la procédure.

II. ANNOTATIONS

Point 1. Élection du bureau

1. La Réunion d'experts est invitée à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire est reproduit dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.31/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3. Participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial: le secteur énergétique

3. À sa neuvième session en 2005, la Commission du commerce des biens et services et des produits de base a décidé de convoquer chaque année une réunion d'experts sur la promotion de la participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial. À sa dixième session en 2006, elle a retenu le secteur énergétique comme thème pour l'année 2006.
4. Les dernières années ont été des années difficiles pour la production et le commerce, au niveau mondial, de ressources énergétiques, avec notamment des marchés de l'énergie instables, des prix élevés, des réformes d'orientation dans le secteur énergétique et l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto. Une croissance rapide de la demande, des réserves de capacité de production de pétrole en baisse et une très forte hausse des prix du pétrole sont quelques-uns des facteurs qui expliquent que les questions énergétiques sont revenues au premier plan des préoccupations des dirigeants de nombreux pays. Une nouvelle économie de l'énergie est apparue. Une importante considération à cet égard a trait aux incidences de cette situation sur le commerce et le développement des pays en développement, notamment des pays les moins avancés (PMA) et des pays africains.
5. Les pays en développement sont confrontés à la perspective de prix de l'énergie toujours plus élevés et ils devront diversifier leur consommation, dans de nombreux cas en passant de la consommation de combustibles fossiles à d'autres sources d'énergie. Dans le même temps, l'accès à une énergie fiable et d'un coût raisonnable est indispensable pour réduire la pauvreté et assurer un développement durable. Dans ces conditions, les experts se concentreront sur le thème suivant: «S'adapter à la nouvelle économie de l'énergie: enjeux et perspectives pour les pays en développement».
6. Le secrétariat de la CNUCED présentera une note d'information destinée à faciliter les travaux de la Réunion.

7. Le document ci-après servira de note générale d'information pour la Réunion: TD/B/COM.1/EM.31/2 («S'adapter à l'évolution récente du secteur de l'énergie: enjeux et perspectives»). Une documentation additionnelle sur des thèmes intéressant l'examen sectoriel sera distribuée au cours de la Réunion.

Point 4. Adoption du rapport de la Réunion

8. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base à sa prochaine session. La Réunion d'experts voudra sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la Réunion.
